

2025-10-55



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : BARDY-DUCOS STEPHANIE

Agissant en qualité de présidente pour l'association : Equiteam Rabastens

Tél. : 06.29.30.07.96 Mail : equiteam.rabastens@gmail.com

Agrément n° : _____

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☒ 1^{er} groupe ☒ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)➡ 1^{er} groupe : boissons non alcoolisées / 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du : 02/11/2025 à 8h

Au : 02/11/2025 à 20h

A l'occasion de : Compétition Challenge au centre équestre les Galopins

Lieu de la manifestation : Ecuries les Galopins à Rabastens

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Rabastens le 12/10/2025 Signature :

(Partie réservée à l'administration)

Arrêté du Maire

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :M^{me} BARDY DUCOS Stéphanie de l'association Equiteam RabastensEst autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à Rabastens

Du : Dimanche 02 novembre 2025 à 08 heures 00

Au : Dimanche 02 novembre 2025 à 20 heures 00

A l'occasion de : Compétition Challenge au centre équestre les Galopins

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 28 octobre 2025

Le Maire



Nicolas GERAUD